

Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de la Méditerranée occidentale (XII^e-XV^e siècle)

II

La confection du statut 'Auteurs', structures et rhétorique

Ce second colloque, toujours centré sur l'Italie communale et l'espace du Midi français, voudrait porter une réflexion sur la manière dont un statut est construit en s'intéressant aux « auteurs » de la norme, à la rhétorique et à l'écriture utilisées lors de sa confection et à sa structure.

Pour étudier l'écriture et la rhétorique des statuts, nous nous intéresserons d'abord aux préambules (qui permettent parfois de connaître ou de deviner les motivations qui ont présidé à l'élaboration ou à la révision d'un statut) et aux protocoles finaux (*signa*, autorités, mode de diffusion, etc). Nous tenterons ensuite de cerner tous les individus ou les groupes qui, à un moment où à un autre, sont intervenus dans le processus d'élaboration des statuts, de celui ou de ceux qui décide(nt) à celui ou ceux qui met(tent) par écrit. Une attention particulière sera portée à ceux qui détiennent le pouvoir de l'écrit (*statutarii*, *juris periti*, *doctores legum*, notaires, notables de la communauté, etc) pour connaître leur formation, leur origine géographique, leur degré de participation à l'élaboration des corpus statutaires, leur rôle dans la validation, l'authentification, la conservation et la diffusion des statuts. On voudrait finalement aboutir à une typologie des acteurs au sein d'un processus d'écriture des textes.

Enfin, il conviendra de mieux comprendre la structure générale du statut : division ou non en livres, nombre et ordre des livres, nombre et ordre des rubriques, outils péri-textuels, place qu'occupent les *additiones*, etc.



Organisation scientifique

Didier LETT
(Université Paris-Diderot, IUF)

Contacts

École française de Rome
Stéphane GIOANNI
Directeur des études médiévales
Grazia PERRINO
Secrétariat des études médiévales
Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma
Tél. (+39) 06 68 60 12 48 - secrma@efrome.it

École française de Rome
Université Paris-Diderot – Paris 7
Institut Universitaire de France
Università degli studi di Trento
Université Paris 1 – LAMOP (UMR 8589)
Université de Versailles St-Quentin-En-Yvelines
Centro Europeo di Ricerche Medievali di Trieste

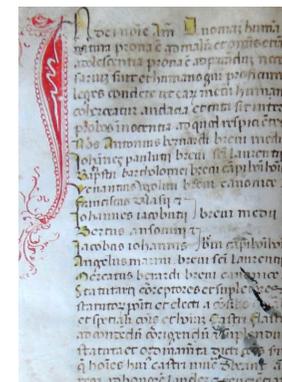
Programme

Le laboratoire social et politique italien

Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de la Méditerranée occidentale (XII^e-XV^e siècle)

II

La confection du statut 'Auteurs', structures et rhétorique



Statuts communaux de Fiastra (Marche), fol. 2r, (1436),
conservés à la mairie de Fiastra

Roma, 26-27 giugno 2014

École française de Rome

Piazza Navona, 62
00186 Roma

Jeudi 26 juin

9h30

Stéphane GIOANNI (École française de Rome)
Accueil des participants

Didier LETT (Université Paris-Diderot, IUF)
Rappel du programme et présentation du colloque

Rapports introductifs, éléments de synthèse

Nicolas LEROY (Université de Nîmes)
Acteurs, structures et rhétorique dans la France méridionale

Luigi PROVERO (Università degli studi di Torino)
Acteurs, structures et rhétorique dans l'Italie communale

Discussions et pause

Production des statuts et contexte historique

Laure VERDON (Université d'Aix-Marseille)
Les statuts des communautés rurales en Provence, miroir de l'écriture sociale et politique au village

15h00

Francesca BARTOLACCI (Università degli studi di Macerata)
"Vt in summa quiete persistant": statuti e produzione normativa a Cingoli tra XIV e XV secolo

Maïté FERRET-LESNÉ (CNRS - UMR 5815)
L'écriture de statuts languedociens dans la première moitié du XIII^e siècle : auteurs et structure des coutumes de Montpellier

Discussions

Vendredi 27 juin

9h30

Les statutarii au travail

Valeria CAPELLI e Andrea GIORGI (Università degli studi di Trento)
Autorialità e tecniche di rielaborazione normativa nello "Statuto del Buongoverno" di Siena (1324-1344)

Gabriel POISSON (Université Paris 1 / LAMOP)
Le comte, les consuls et les notaires : l'écriture statutaire à Toulouse au XIII^e siècle

Discussions et pause

Antonella GHIGNOLI (La Sapienza Università di Roma)
Intorno a Pardo Frenetti, pisano

Didier LETT (Université Paris-Diderot, IUF)
Fonder et rédiger des statuti : les conditores statutorum au travail dans quelques statuts marchésans du XV^e siècle

Discussions

15h00

La logique interne des statuts livres et rubriques

Alessandro DANI (Università di Roma Tor Vergata)
Struttura e caratteri generali degli statuti medievali dei Comuni della Repubblica di Siena

Florent GARNIER (Université Toulouse 1 Capitole)
Écrire la norme : les statuts des métiers à Toulouse au Moyen Âge (fin XIII^e s. - début XIV^e s.)

Pierre CHASTANG (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines)
Acteurs, rhétorique et mise par écrit de la norme à Marseille

Discussions

Table ronde finale

Etienne Anheim (Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), Mario Ascheri (Università degli studi di Roma Tre), Federico Bambi (Università degli studi di Firenze), Philippe Bernardi (CNRS - LAMOP), Paolo Cammarosano (Centro Europeo di Ricerche Medievali di Trieste), Laurent Feller (Université Paris 1, IUF), Maria Giuseppina Muzzarelli (Alma Mater Studiorum, Università di Bologna), Judicaël Petrowiste (Université Paris-Diderot)

Réunion du Comité éditorial